

VILLE DU GRAND SUDBURY
AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE ET DE SÉANCE PORTES OUVERTES

**CONCERNANT L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE ET LE RÈGLEMENT
PROPOSÉ SUR LES REDEVANCES D'AMÉNAGEMENT**

Le mardi 6 mai 2014, la Ville du Grand Sudbury tiendra une réunion publique, conformément à l'article 12 de la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement*. À l'occasion de cette réunion publique, la Ville présentera le règlement proposé de 2014 sur les redevances d'aménagement (qui viendrait remplacer le règlement 2009-200F existant), ainsi que l'étude préliminaire connexe. Le but : sonder l'opinion du public sur le règlement proposé et sur l'étude.

Les redevances d'aménagement sont prélevées auprès des nouveaux aménagements, résidentiels ou non, et elles constituent une source de financement pour recouvrir des dépenses d'immobilisations attribuables à la croissance. Parmi les services municipaux, notons l'eau, les eaux usées, les routes, les drains, les services policiers, la sécurité publique, l'administration générale, les bibliothèques, les cimetières, les services d'incendie, les services de loisirs, les services d'urgence et le transport en commun.

Nous invitons tous les intéressés à participer à la réunion publique du Comité des finances et de l'administration. Les participants auront l'occasion de faire des observations relativement au règlement proposé. **La réunion aura lieu :**

Mardi 6 mai 2014
16 h
Salle du Conseil
Place Tom Davies
200, rue Brady
Sudbury (Ontario)

Des copies du règlement proposé et de l'étude préliminaire seront disponibles dès le 15 avril 2014 auprès du Bureau du greffier et de tous les centres de services aux citoyens. Les renseignements ainsi qu'une fiche de commentaires seront également affichés dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca/redevances.

Les intéressés pourront formuler des commentaires à l'occasion de la réunion publique ou par écrit dans une lettre adressée au greffier municipal. Pour faire une présentation lors de la réunion publique du 6 mai 2014 du Comité des finances et de l'administration, veuillez vous inscrire à l'avance auprès de l'adjointe au Conseil municipal, par téléphone au 705 674-4455, poste 2471, ou par courriel à franca.bortolussi@grandsudbury.ca. Les intervenants pourront aussi s'inscrire lors de la réunion publique. Le comité entendra les intervenants dans l'ordre où leur nom apparaît sur la liste des intervenants. Veuillez adresser les commentaires écrits au : Greffier municipal, Ville du Grand Sudbury, C. P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Vous pouvez aussi les acheminer par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Veuillez soumettre vos commentaires écrits avant le mardi 6 mai 2014, à 16 h 30.

Le Conseil municipal examinera tous les commentaires reçus par écrit ou formulés lors de la réunion publique avant de rendre une décision. Il devrait rendre sa décision lors de sa réunion du 10 juin 2014.

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec le chef des Services financiers / trésorier au 705 674-4455, poste 4258.

Les personnes désirant obtenir des renseignements additionnels, consulter le règlement proposé et l'étude préliminaire ou parler avec le personnel municipal sont invitées à une séance portes ouvertes le jeudi 24 avril 2014, de 16 h à 19 h, dans le hall d'entrée de la Place Tom Davies, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario). Vous trouverez des renseignements additionnels sur la séance portes ouvertes au www.grandsudbury.ca/redevances.